Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
18/05/2018	18/05/2018	2018-6608

1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION DE SEPT BATIMENTS D'ACTIVITE COMMERCIALE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: SNC JS AEROPORT

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: Jean-Marc JURIC

RCS / SIRET: 833677859

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
39	Surface de plancher supérieure à 10 000 m2
41	a) aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un ensemble immobilier à vocation économique composé de 7 (sept) bâtiments sur le site de l'ancien tri postal. Le projet s'inscrit sur une parcelle qui sera équipée d'un réseau viaire interne desservant les bâtiments. La parcelle possède une façade sur la RD 910 depuis laquelle aucun accés n'est envisagé, et d'une façade rue Annet Segeron, depuis laquelle des entrées et sorties au site seront aménagées à bonne distance du rond point.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Aménagement d'une zone d'activité économique à proximité de l'aéroport
(restauration, hôtel, salle de sports, Contôle technique, Bureaux etc.)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le démarrage des travaux est prévu en aout 2018
Il est prévu la réalisation des travaux en deux tranches :
Tranche 1 :
- réalisation de l'ensemble des réseaux en infrastrcuture (eau potable, gaz, électricité, téléphone, eaux usées, eaux pluviales, protection incendie)
- réalisation des plateformes des bâtiments et de la structure des chaussées
- constructions des bâtiments A,C,D,E,F
- raccordements aux réseaux publics
- aménagement des voies de circulation piétonne et automobile, des
- aménagement des zones de stationnement
- réalisation des bordures
- mise en places des plantations
- aucun travaux de clôtures ne sont prévus (clôtures existantes conservées le long de l'aéroport)

Tranche 2 : construction des bâtiments B,G
Durées des travaux :
Tranche 1 : 10 mois
Tranche 2 : 8 mois après achèvement tranche 1
Il n'est prévu aucun stockage d'hydrocarbures sur le site, ni pendant le chantier ni pendant l'exploitation des bâtiments commerciaux.
Dispositifs mis en place en phase chantier :
- Station de lavage des bennes à béton
- Bennes de tri sélectif
- Registre de suivi des déchets avec compilation des bordereaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les activités commerciales futures ne sont pas toutes connues à ce jour
Bât A Hôtel et commerce
Bât B Commerces et bureaux
Bât C Commerces et activités (salle de sport)
Bât D Restauration
Bât E Restauration
Bât F Restauration
Bât G Contôle technique - commerce

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire
La parcelle fait parti de la ZAC des Montgorges dans le cadre de laquelle un dossier loi sur l'eau a été réalisé en 2010. Le projet est donc exempté d'un DLE, mais doit respecter les prescription prévues au PLU de Grand Poitiers : gestion des eaux pluviales à la parcelle avec débit de fuite de 3 litres secondes à l'hectare pour une pluie centennale (soit 60 mm en une heure) vers le bassin d'orage aménagé pour la ZAC.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie terrain de l'ensemble	27684 m2
Surface de plancher	11682 m2
Nombre de places de stationnement	401 places
Les eaux pluviales de toiture et de ruissellement seront collectées dans un réseau unique et traitées avant rejet vers le bassin d'orage de la ZAC des MONTGORGES en respectant le débit de fuite maximal autorisé par le PLU .	de 3 l./s./ha pour une pluie de 100 ans (soit 60mm en 1 heure)
Une noue d'infiltration sera aménagée à l'occasion du projet le long de la rue de l'aérodrôme - cf plan de masse	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

rue Annet Ségeron
86580 BIARD

Section AV N°75 - 110 - 111

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 0 ° 18 ' 48 " E **Lat.** 46 ° 35 ' 06 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** __ °__ '__ "_ **Lat.** __ °__ '__ "_
Point d'arrivée : **Long.** __ °__ '__ "_ **Lat.** __ °__ '__ "_
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** ☐ **Non** ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	PLU Classement sonore des infrastructures de transports terrestres PLU Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Poitiers Biard
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site n'est pas inclu dans un espace protégé Le projet est situé sur le site de l'ancien tri postal déconstruit en 2012 Terrain nu situé entre l'aérodrme et la rocade 2x2 voies
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Le projet implique des déplacements ponctuels au sein du site à des périodes dépendantes des heures d'ouverture des commerces. Aucune étude de trafic n'a été réalisée. Trafic faible
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☒	☒ ☐	Le chantier est un chantier classique à faible nuisance sonore compte tenu : - des systèmes constructifs privilégiant la préfabrication (structure et bardage métallique) - bruit de chantier limité à 70 db - de son isolement vis à vis du tissus urbain - du classement de la voie (source de nuisance) 2x2 voies limitée 70km/h - de la proximité de l'aéroport source de nuisance)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	Le chantier est un chantier classique à faible nuisance sonore compte tenu : - des systèmes constructifs privilégiant la préfabrication (structure et bardage métallique) - bruit de chantier limité à 70 db
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☒	Eclairage des voies de circulation et balisage des cheminements piétons en accord réglement PMR
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	En phase chantier: Aires de lavage des roues des véhicules, des toupies à béton et bennes à béton avec recyclage de l'eau - installations de chantier Aménagement et racordements provisoires de réseaux. En phase exploitation: Traitement des EP à la parcelle (stockage et infiltration) - EU vers le réseaux d'assainissement public. Les restaurants seront équipés de séparateurs à graisse avant rejet vers le réseau public.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Gestion des dechets en phase chantier : tri selectif Ordures ménagères et tri selectif en phase de foctionnement

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à POITIERS le, 18 mai 2018

Signature

Plan de situation 1:16000

1:1

Construction de 7 bâtiments d'Activité Commerciale Rue Annet Ségeron, 86580 BIARD	**PLAN DE SITUATION**		**Annexe 2**
SNC JS AEROPORT 8 rue Saint Vincent de Paul - 86000 POITIERS			

Construction de 7 bâtiments d'Activité Commerciale Rue Annet Ségeron, 86580 BIARD	**Plan de repérage des vues**		**1**
SNC JS AEROPORT 8 rue Saint Vincent de Paul - 86000 POITIERS			

VUE N°1

VUE N°2

Construction de 7 bâtiments d'Activité Commerciale Rue Annet Ségeron, 86580 BIARD	**Potos du site**		**2**
SNC JS AEROPORT 8 rue Saint Vincent de Paul - 86000 POITIERS			

VUE N°3

VUE N°4

VUE N°5

Construction de 7 bâtiments d'Activité Commerciale Rue Annet Ségeron, 86580 BIARD	**Photos du site**		**3**
SNC JS AEROPORT 8 rue Saint Vincent de Paul - 86000 POITIERS			

Construction de 7 bâtiments d'Activité Commerciale Rue Annet Ségeron, 86580 BIARD	**Photo du site**		**4**
SNC JS AEROPORT 8 rue Saint Vincent de Paul - 86000 POITIERS			

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle
d'une évaluation environnementale

Rue Annet SEGERON
86580 BIARD

	PERMIS DE CONSTRUIRE CRÉA'TURE ARCHITECTES S.A.R.L 11, rue du Palais, 86000 Poitiers poitiers@creaturearchitectes.com - 05 49 88 60.77 ARCHITECTES Capital 549 532,00 € - N°S : 711 12 - SIRET : 399 480 397 00049
Annexe 4	Plan de masse
mai 2018	
Maître d'ouvrage	SNC JS AEROPORT 8, rue Saint Vincent de Paul - 86000 Poitiers
Architecte	Créa'ture architectes 11, rue du Palais - 86000 Poitiers tel. 05 49 88 60 77 - poitiers@creaturearchitectes.com
Bureau de contrôle	APAVE 27, rue Victor Grignard - ZI République II - BP 1107 - 86000 Poitiers tel. 05 49 62 66 30

Construction de 7 bâtiments d'Activité Commerciale Rue Annet Ségeron, 86580 BIARD	**Plan des abords**	**1:5000**	**Annexe 5**
SNC JS AEROPORT 8 rue Saint Vincent de Paul - 86000 POITIERS			